



## Peut-on avoir une assurance sans bail?

Par **jude06**, le **21/11/2009** à **18:14**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon propriétaire qui me loue son appartement depuis trois ans au black. Cela fait 6 mois voir plus que je lui demande le bail sans succès...Or on vient de cambrioler mon appartement et n'ayant pas de bail je n'ai pu m'assurer. Le propriétaire affirme que cela était possible sans bail et ne veut faire aucun geste, ni même réparer correctement la porte d'entrée qui à été fracturé. Mon appartement est un meublé. A-t-il raison pour l'assurance et si ca n'est pas le cas, que puis-je faire?Merci de me répondre

Par **JURISNOTAIRE**, le **22/11/2009** à **15:52**

Bonjour, Jude 06.

Pensez-vous que l'appartement qu'occupent Monsieur et Madame Chirac, et qui -de ce que je sais- leur est simplement prêté, ne soit pas assuré ?

Les obligations de base d'un propriétaire envers son locataire -fût-ce en vertu d'un bail verbal- sont mentionnées dans le dossier que j'ai traité : "Location d'un logement ne correspondant pas à la réalité".

Le bailleur doit à tout-le-moins au preneur, **le clos** et le couvert.

L'aspect "noir" de votre problème, reste une affaire purement fiscale.

Votre bien dévoué.